

REGLEMENT « Jeu hotte de Noël » Jeu gratuit sans obligation d'achat

ARTICLE 1 :

Foussier dont le siège social est situé à l'adresse ZA Du Monné, Rue du Châtelet 72700 Allonnes, inscrite au RCS LE Mans sous le n°329 681 340 et incluant sa filiale LBA Thivel organise un jeu concours, avec obligation d'achat, ouvert à toute personne physique majeure ainsi qu'à toute personne morale : « Jeu Hotte de Noël » valable sur ses sites : www.foussier.fr et www.lbathivel.com du 3 au 21 décembre 2018 inclus (du lundi au vendredi – samedi et dimanche exclus).

ARTICLE 2 : ADMISSIBILITE

Ce jeu est soumis à obligation d'achat, et ouvert à toute personne morale dont le siège social est obligatoirement situé en France Métropolitaine au moment de sa participation au jeu (hors personnel Foussier et LBATHivel).

La participation a ce jeu n'est pas limitative.

L'acceptation de ce jeu se fera via un bouton « j'accepte le règlement » - règlement disponible sur cette même page sur les sites www.foussier.fr et www.lbathivel.com.

ARTICLE 3 : LOTS

Les lots mis en jeu ont une valeur comprise entre 5€ HT et 10€ HT pour les bons d'achats et une valeur de 29.90€ TTC à 129.90 € TTC pour les cadeaux.

Chaque jour, un « cadeau » et 2 bons d'achats seront à gagner (1 bon d'achat de 10€ HT et 1 bon d'achat de 5€ HT).

Il s'agira de bons d'achats valables sur les sites Foussier ou LBA d'une valeur de 5€ à 10€ HT soit 30 bons d'achats au total (15 bons d'achats à 5€ et 15 bons d'achats à 10€).

Les bons d'achats de 5€ HT sont valables sur un minimum d'achat de 10€ HT.

Les bons d'achats de 10€ HT sont valables sur un minimum d'achat de 20€ HT.

Les cadeaux seront :

- 6 Coffrets wonderbox « plaisirs gourmands » d'une valeur de 29.90€ TTC chacun (3 pour le site Foussier, 3 pour le site LBATHivel)
- 6 Coffrets douille stroxx d'une valeur de 102.74 € TTC chacun (3 pour le site Foussier, 3 pour le site LBATHivel)
- 6 bouteilles de champagne d'une valeur de 30€ TTC chacune (3 pour le site Foussier, 3 pour le site LBATHivel)
- 6 coffrets Duc de Gascogne d'une valeur de 20€ TTC chacun (3 pour le site Foussier, 3 pour le site LBATHivel)
- 6 Coffret de forets métaux HSS tailles meules Techpro d'une valeur de 129.90€ TTC (3 pour le site Foussier, 3 pour le site LBATHivel)

Remise du lot : le lot sera envoyé au domicile du gagnant pour les cadeaux et par mail pour les bons d'achats (code à utiliser lors d'une prochaine commande sur nos sites).

ARTICLE 4 – DUREE DU JEU

Le jeu durera du 3 au 21 décembre 2018 inclus (sauf samedi et dimanche).

En cas de force majeure, la société Foussier se réserve le droit d'arrêter ou de prolonger la durée de ce jeu, sans préavis.

ARTICLE 5 – PARTICIPATION AU JEU

Le but du jeu sera de trouver une image d'un cadeau de Noël sur les sites www.foussier.fr et www.lbathivel.com.

Il faudra alors cliquer sur cette image pour accepter le règlement du jeu et obtenir ensuite le code qu'il faudra mentionner au moment de la commande dans l'onglet code promo – afin de participer au tirage au sort du jour.

Chaque jour, 6 tirages au sort (3 pour Foussier, 3 pour LBA) seront effectués sur toutes les commandes ayant remplies la case code promo avec le code indiqué.

Un nouveau code sera attribué chaque jour. Les clients devront donc trouver chaque jour les images du cadeau de Noël pour obtenir le code jeu du jour.

ARTICLE 6 : TIRAGE AU SORT

Le tirage aura lieu chaque matin du 4 décembre 2018 au 2 janvier 2019 pour les commandes du 21/12/18.

Les dates du tirage au sort sont communiquées à titre indicatif ; elles sont susceptibles de modification si les circonstances l'exigent, sans préavis et sans qu'aucune réclamation ne puisse être faite.

Les gagnants seront informés dans les 2 jours suivants le tirage (sauf le tirage du 21/12 dont le tirage n'aura lieu que le 02/01/19)

Ils devront répondre à cette notification dans les 5 jours calendaires à compter de la date d'information afin de pouvoir transmettre ces coordonnées complètes à l'adresse v.lehnert@foussier.fr et recevoir leur cadeau.

Sans réponse des gagnants dans un délai de 5 jours calendaires, Foussier se réserve le droit de désigner de nouveaux gagnants.

Le prénom des gagnants ainsi que leur département seront également publiés sur le site www.foussier.fr et www.lbathivel.com afin de pouvoir suivre l'évolution du jeu et des gagnants.

ARTICLE 7 – DROIT DE MODIFICATION

Foussier s'ouvre la faculté de modifier ou d'annuler le présent jeu gratuit en cas de force majeure sans que sa responsabilité ne soit engagée. L'organisateur se réserve également la possibilité d'exercer toute poursuite dans l'hypothèse de falsification caractérisée.

ARTICLE 8 – DONNEES PERSONNELLES

Tout participant peut à tout moment exercer son droit d'accès ou de rectification des données ou le droit de s'opposer à leur traitement sur simple demande écrite accompagnée d'une pièce d'identité adressée à Foussier Quincaillerie Za Du Monné, Rue du Châtelet 72700 Allonnes

Ces informations ne seront utilisées à aucune fin commerciale. Le seul destinataire de ces informations est la société Foussier (et sa filiale LBATHivel) dans le cadre de compte client.

ARTICLE 9- DEPOT DU REGLEMENT

Le règlement complet est déposé en l'étude de Maîtres BOIVIN et THOURAULT, Huissiers de justice au 27 rue des Marais Le Mans, et également disponible sur : www.foussier.fr et www.lbathivel.com. Vous pouvez également l'obtenir auprès de nos services en nous adressant la demande par courrier à l'adresse suivante : Service marketing – Jeu Hotte de Noël » Za Du Monné, Rue du Châtelet 72700 Allonnes.

ARTICLE 10 – CONDITIONS GENERALES

10.1 Acceptation du prix

Les prix devront être acceptés tel qu'ils sont décrits au présent règlement et ne pourront en aucun cas être en totalité ou en partie transférés à une autre personne, repris ou substitués à un autre prix ou être échangés contre de l'argent sous réserve de ce qui est prévu au paragraphe suivant pour quelque raison que ce soit.

10.2 Substitution du prix

Dans l'éventualité où il serait impossible, difficile et ou plus onéreux pour l'entreprise Foussier d'attribuer les prix tels qu'ils sont décrits au présent règlement ou si des circonstances indépendantes de sa volonté l'exigent, l'entreprise se réserve le droit d'attribuer un prix de même nature et de valeur équivalente à la valeur monétaire du prix indiqué au présent règlement.

10.3 Limite de responsabilité : qualité du prix

En aucun cas, la responsabilité des organisateurs du jeu ne saurait être engagée au titre des lots qu'elle attribue au gagnant du jeu, notamment concernant la qualité des lots par rapport à celle annoncée ou attendue par les participants.

10.4 Modification du jeu

Les organisateurs du jeu se réservent le droit à leur entière discrétion d'annuler, d'écourter, de proroger, de reporter, de modifier ou de suspendre en tout ou en partie le présent jeu dans l'éventualité où il se manifeste un évènement ou toute intervention humaine pouvant altérer ou influencer l'administration, la sécurité, l'impartialité, ou le déroulement du jeu tel que prévu dans le présent règlement.

ARTICLE 11 – ACCEPTATION DU REGLEMENT

Aucune réclamation ne sera recevable au terme de l'expiration d'un délai de deux mois après la clôture de ce jeu.

Toute acceptation du règlement sur la page « remise du code » jeu vaut pour acceptation pure et entière du présent règlement ainsi que des lois et réglementations applicables aux jeux promotionnels.